



Post-trade made easy

Transparence

L'évolution de l'offre d'identification des détenteurs

Atelier EIFR

3 juillet 2019



Post-trade made easy

Agenda

- 1. Un nouveau contexte**
2. L'évolution de l'offre Euroclear



Post-trade made easy

Les enjeux pour les émetteurs

Pourquoi ?

■ **Gouvernance**

- ✓ Fidéliser les détenteurs
- ✓ Préparer les évènements marquants (assemblées, opérations sur titres...)

■ **Réglementaire**

- ✓ Répondre aux obligations de transparence sur la connaissance des détenteurs

■ **Communication**

- ✓ Mieux connaître et communiquer avec ses détenteurs

■ **Opérations sur capital**

- ✓ Mieux cibler et adapter ses opérations au profil des investisseurs



Post-trade made easy

Les enjeux pour les émetteurs

Quels besoins ?

- **Une information sur les détenteurs finaux**
- **Une information fiable et détaillée**
- **Une identification 'transfrontières' des investisseurs**
- **Une information disponible rapidement**
- **Une information facile à exploiter**
- **Une tarification compétitive**



Post-trade made easy

Transparence

Un context favorable

- **Mise en place de SRD II en 2020**
 - ▶ Permettra une harmonisation des processus au niveau Européen
 - ▶ Permettra de lever les principaux freins à une connaissance 'transfrontières' des investisseurs

- **Lancement en 2018 de l'Initiative Transparence visant à améliorer l'offre de service d'identification des actionnaires en France**
 - ▶ Recommandations du GT publiées fin 2018
 - ▶ Début de mise en œuvre dès 2019

- **Nouvelles technologies (API, blockchain, cloud, big data...)**
 - ▶ Permettent un accès plus rapide et facile à l'information
 - ▶ Créent un environnement compétitif favorable



Post-trade made easy

Agenda

1. Un nouveau contexte
- 2. L'évolution de l'offre Euroclear**



Post-trade made easy

L'offre TPI

Titre au Porteur Identifiable

- 1. Créé par la loi sur l'Épargne du 17 juin 1987**
- 2. Permet aux émetteurs de connaître l'identité des détenteurs en compte chez des intermédiaires financiers.**
- 3. Initialement réservé aux actions, il a été progressivement étendu aux**
 - OPCVM
 - Obligations
 - Titres court terme (NEU CP)



Post-trade made easy

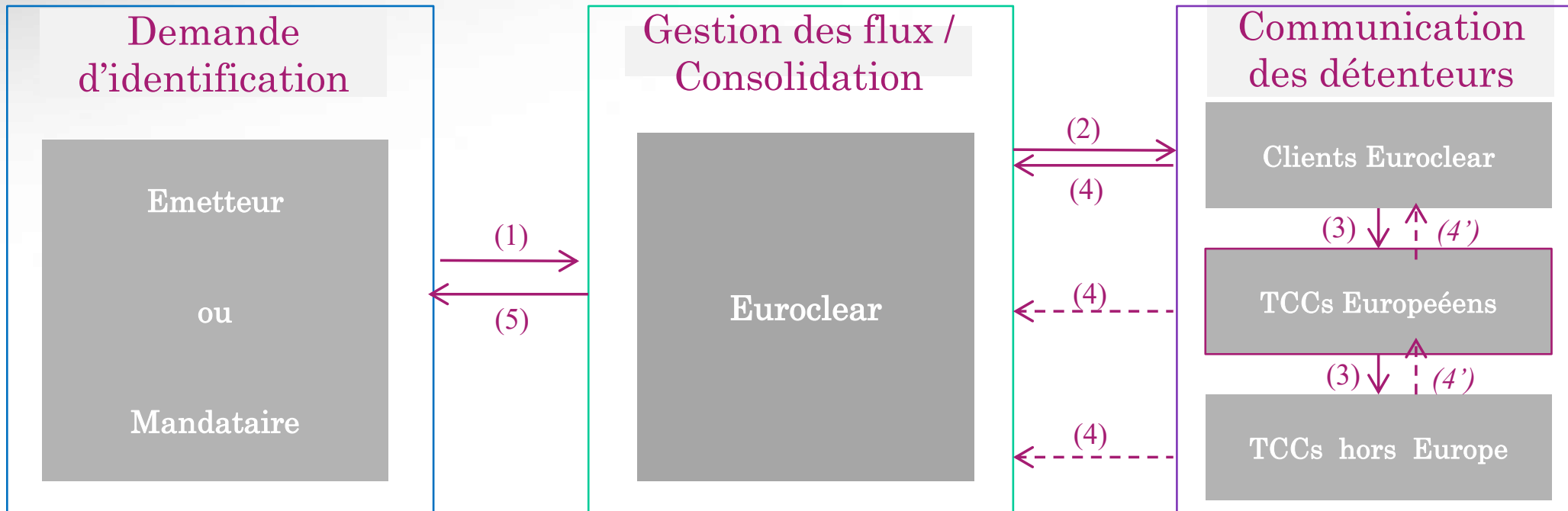
TPI: le processus

1. Demande adressée à Euroclear par l'émetteur ou son mandataire
2. Euroclear la relaie aux intermédiaires financiers
3. Euroclear consolide les réponses et les adresse à l'émetteur ou son mandataire



Post-trade made easy

Le service TPI

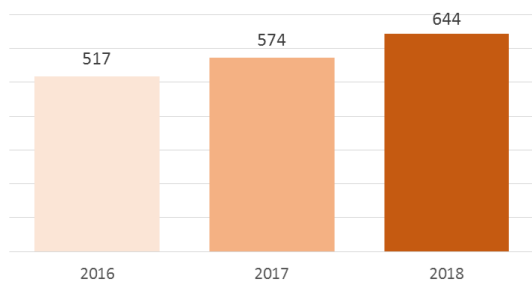




Post-trade made easy

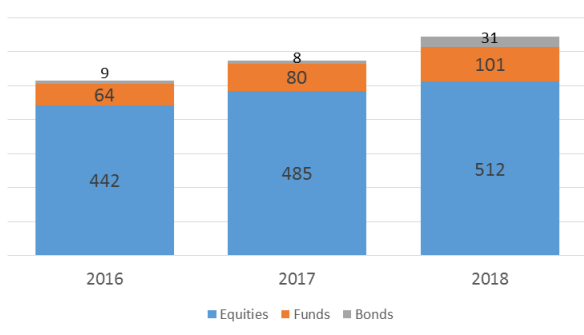
L'evolution des demandes TPI

Number of TPI requests



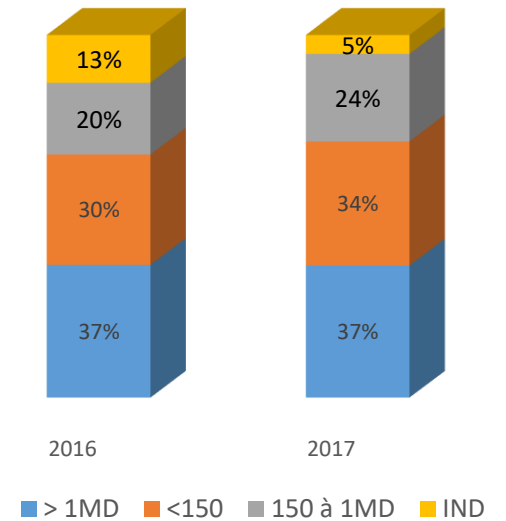
- Plus de 300 émetteurs
- Une augmentation régulière des demandes

Number of TPI requests by asset class



- Une prédominance des émetteurs actions
- Montée en puissances des demandes sur les fonds

Nb de demandes par niveau de capitalisation



- Une couverture homogène des émetteurs de toutes tailles



Post-trade made easy

L'évolution de l'offre

Recommandations du groupe transparence

Conformité SRD	<ul style="list-style-type: none">- Elargir l'offre aux émetteurs et TCC européens concernés par la SRD- Intégrer les nouvelles données SRD
Besoins asset managers	<ul style="list-style-type: none">- Intégrer les données nouvelles requises par les asset managers- Adapter l'offre à des volumes et fréquence accrus
Technologie	<ul style="list-style-type: none">- Harmonisation aux formats ISO- Utilisation graduelle de nouvelles technologies (API). Modalités à définir avec les TCC
Rapidité	<ul style="list-style-type: none">- Réduire les délais de J+9 à J+6 à CT et à J en cible
Qualité	<ul style="list-style-type: none">- Améliorer la qualité des rapports transmis aux émetteurs, en utilisant si nécessaire des technologies de type IA (Intelligence artificielle)
Pricing	<ul style="list-style-type: none">- A court-terme, rendre le service plus accessible aux émetteurs multi-ISINs (obligations, fonds)- Revoir globalement les principes de facturation et de rétrocession à l'occasion de la mise en œuvre de SRD
Juridique	<ul style="list-style-type: none">- Transposition SRD: préserver l'application du TPI aux instruments non couverts (obligations et fonds)- Élargir le TPI aux NEU CP et obligations émises avant 2014



Post-trade made easy

L'évolution de l'offre

Mise en oeuvre

Phase 1 2019

- Répondre aux attentes les plus urgentes des émetteurs
- Ajout de données supplémentaires dans le message actuel, anticipant SRD
- Réduction des délais de J+9 à J+6
- Amélioration de la qualité des rapports
- Tarification plus compétitive fonds et obligations

Phase 2 2020

- Évolution de l'offre avec SRD
- Nouvelle plateforme digitale d'Euroclear
- Nouvelles technologies API / Cloud
- Nouveaux standards ISO pan-Européens
- Identification des investisseurs sur toute la chaîne de détention
- Réduction des délais jusqu'à J+0
- Tarification plus compétitive tous instruments



Post-trade made easy

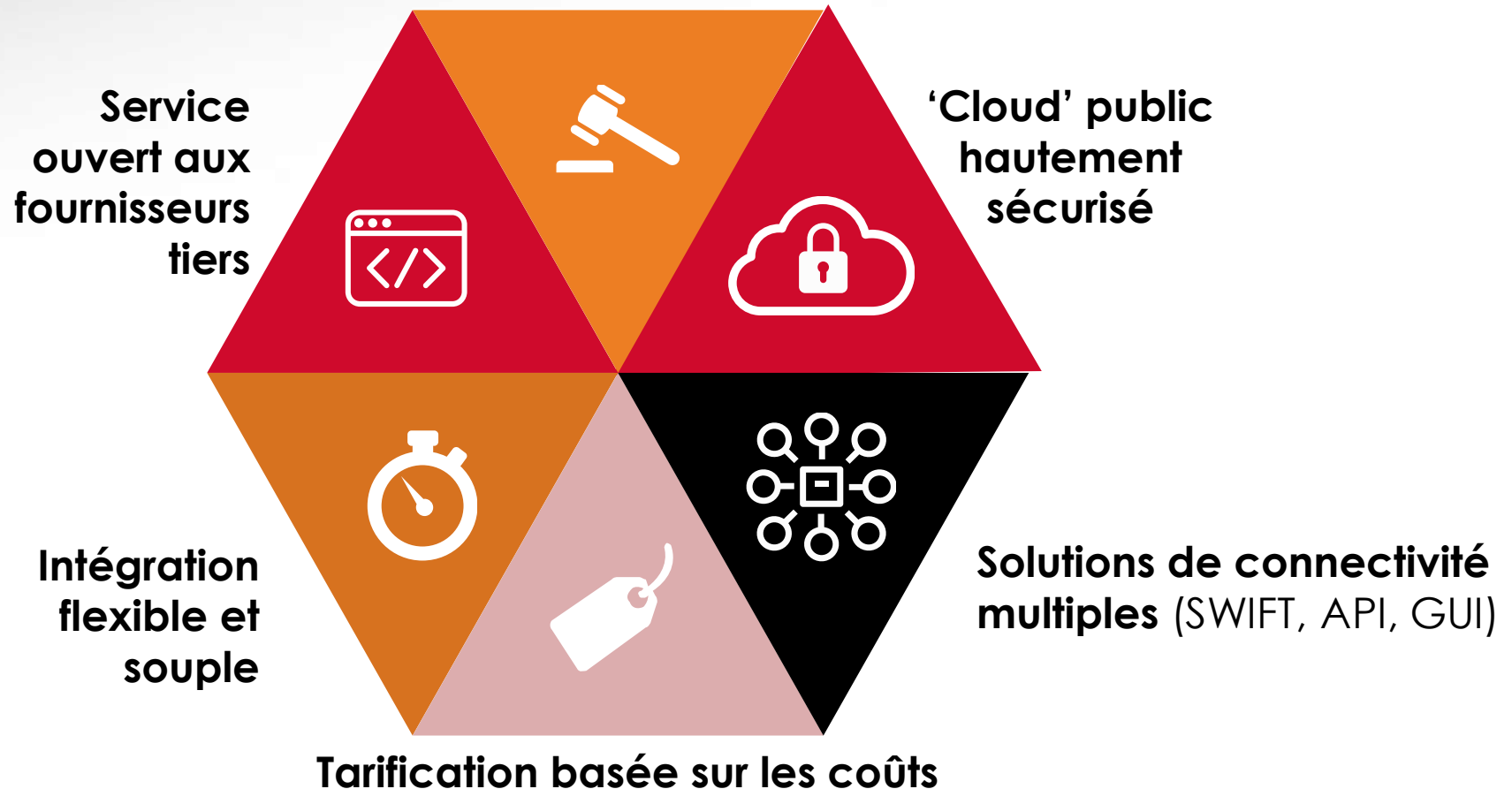
Phase 2

Nouvelle plateforme Euroclear

Solution conçue :

- en **co-création** avec les utilisateurs
- visant une **adoption simple et rapide** par les participants

Conformité GDPR

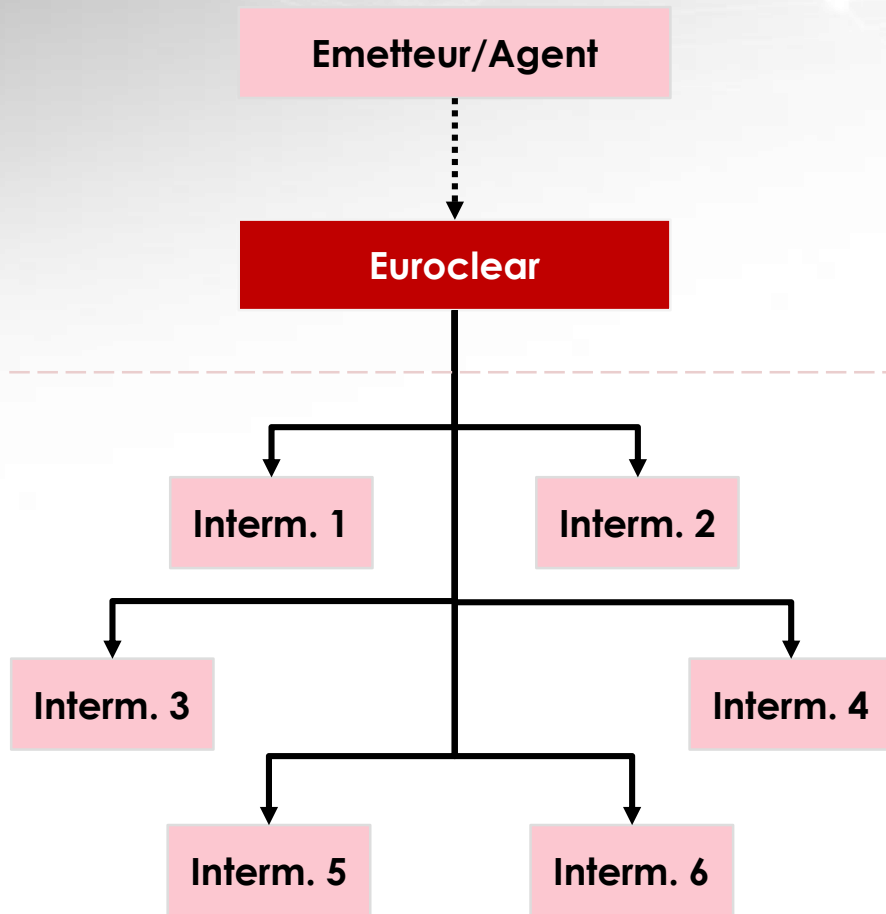




Post-trade made easy

Phase 2

Répondre aux besoins des émetteurs



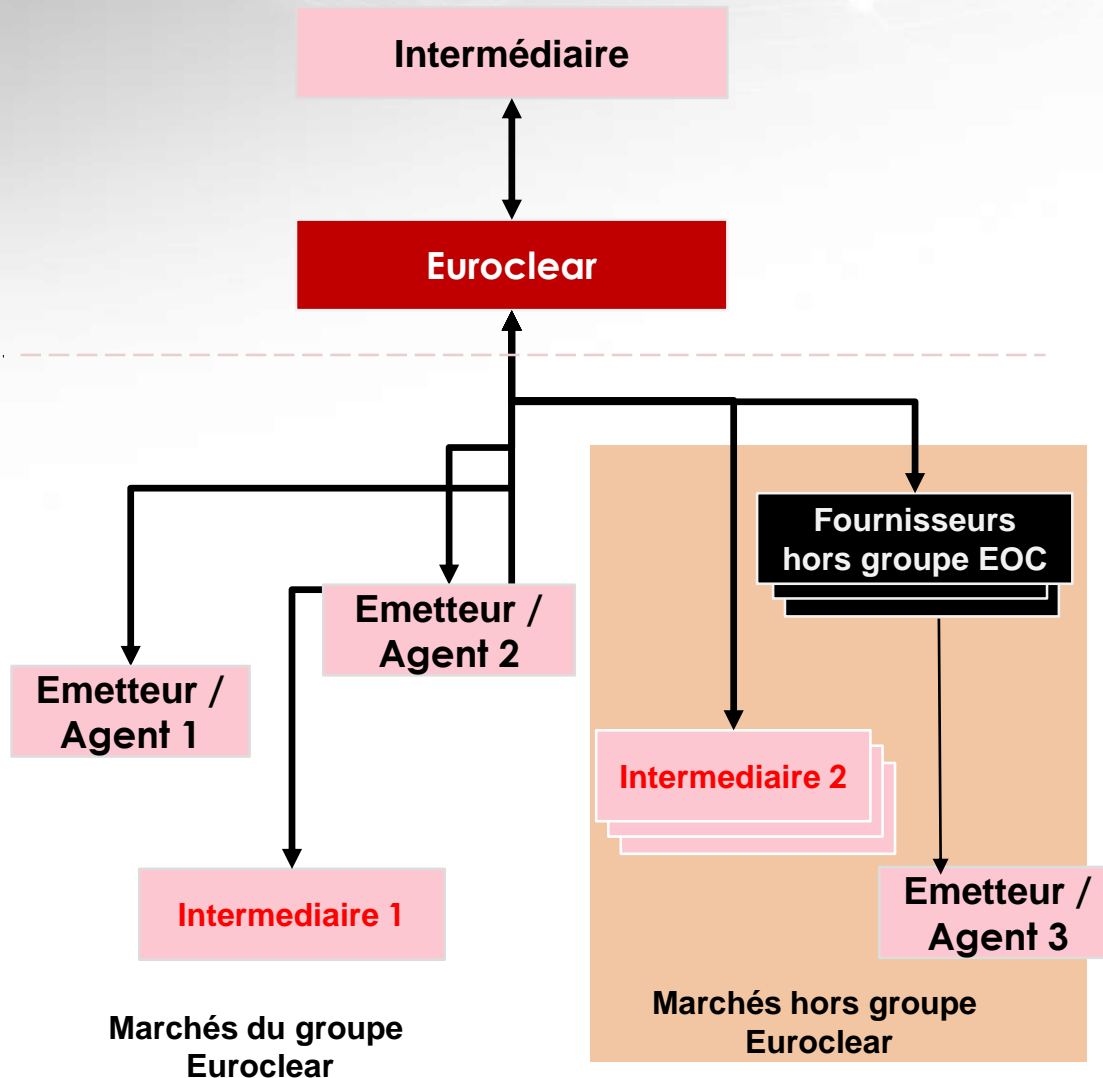
- S'appuyer sur **Euroclear** et sa réputation en tant que **tiers de confiance** pour la gestion des données
- **Accès à un point d'entrée unique pour :**
 - Demander une identification des actionnaires **en totale conformité avec SRDII**
 - **Recevoir les réponses** dans un rapport unique, complet et facile à utiliser
 - Fournir un **rapport à valeur ajoutée** concernant les données des actionnaires
 - Conserver les **données dans un lieu unique et sécurisé**, dans le respect de la législation applicable (dont GDPR)
 - Obtenir des **positions comptables précises à la date d'arrêté** en format électronique
- Une **plate-forme ouverte interopérable** avec vos fournisseurs
- **Offrant ainsi des possibilités d'automatisation accrues**



Post-trade made easy

Phase 2

Répondre aux besoins des intermédiaires



- **Conformité totale avec SRDII**
- **Fournisseur unique pour l'ensemble des demandes** couvrant tous les marchés de l'UE, quels que soient le titre, la place dans la chaîne, le marché d'origine, ...
- Les services incluront :
 - La validation de la demande
 - Le transfert de la demande vers les intermédiaires sous-jacents
 - Le suivi des réponses (et la réconciliation)
- Moyens de communication sécurisés, résilients, **faciles à intégrer**
- Maintien des **relations et des conditions contractuelles d'Euroclear**
- Modèle **ouvert et flexible** (permettant la collaboration avec des fournisseurs tiers) et **favorisant une adoption à l'échelle du marché**



Post-trade made easy

■ **Questions ?**